
Décret portant vente de biens nationaux, lors de la séance du 19 janvier 1791

Citer ce document / Cite this document :

Décret portant vente de biens nationaux, lors de la séance du 19 janvier 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXII - Du 3 janvier au 5 février 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1885. pp. 328-329;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1885_num_22_1_9833_t1_0328_0000_6

Fichier pdf généré le 07/07/2020

notre déclaration au greffe, et nous concerter avec M. le maire.

« Aussitôt après son envoi, différé jusqu'au 10 de ce mois, nous avons sollicité de nouveau la municipalité qui, à notre grande satisfaction, s'est empressée de se rendre à nos désirs.

« Nous avons cru, Monsieur le Président, devoir vous prier de faire agréer notre hommage à l'Assemblée nationale, dont vous avez si bien mérité la confiance.

« Nous avons l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le Président, vos très humbles et très obéissants serviteurs,

« MINÉE, curé des Trois-Patrons, en mon nom et en celui de M. DURAND, curé de Saint-Michel,

malade de la goutte; DEHARME, vicaire des Trois-Patrons; TOULET, vicaire de Saint-Michel.

« A Saint-Denis-en-France, ce 18 janvier 1791. »

(Applaudissements.)

Un membre demande et l'Assemblée ordonne l'impression de cette lettre et son insertion dans le procès-verbal.

M. de Boislandry. Messieurs, je suis chargé, de la part du district de Versailles, de vous faire part de la vente faite hier par-devant le directeur de ce district de différents biens nationaux. Ces biens ont été vendus aux prix ci-après :

1° La ferme de Contain, estimée à.....	150,000 liv.	a été vendue.....	336,000 liv.
2° La maison prieurale de Châteaufort, estimée à.....	7,000	a été vendue.....	12,000
3° 5 arpents 1/2 de prés, dépendant de l'abbaye de Gif, estimés à.....	2,000	ont été vendus.....	6,000
4° 4 arpents 1/2 de prés, dépendant de la même abbaye, estimés à.....	1,800	ont été vendus.....	3,500
5° 1/2 arpent de terre, dépendant de la cure des Epoux, estimé à.....	256	a été vendu.....	1,350
6° La ferme des Trous, estimée à.....	68,525	a été vendue.....	236,200
7° La ferme du grand et petit Vivier, estimée à.....	114,000	a été vendue.....	300,300
TOTAL des estimations.....	343,588 liv.	TOTAL des ventes.....	895,350 liv.

Plusieurs membres du comité d'aliénation proposent et l'Assemblée décrète la vente de domaines nationaux à différentes municipalités, dans les termes suivants :

« L'Assemblée nationale, sur le rapport qui lui a été fait par son comité de l'aliénation des domaines nationaux, de soumissions faites suivant les formes prescrites, déclare vendre les biens nationaux, dont l'état est annexé aux procès-verbaux respectifs des évaluations ou estimations desdits biens, aux charges, clauses et conditions portées par le décret du 14 mai 1790, et pour les sommes ci-après, payables de la manière déterminée par le même décret ;

Savoir :

A la municipalité de Montpellier, département de l'Hérault.....	86,495 l.	2 s.	2 d.
A celle de Bonnemaïson, département des Hautes-Pyrénées.....	60,387	8	8
A celle du Grand-Fresnoy, département de l'Oise.....	189,738	4	»
A celle de Coudun, même département....	134,902	»	»
A celle de Chambly, même département....	47,709	»	»
A celle de Saint-Firmin, même département.....	27,713	8	»
A celle de Puiseux, même département....	42,421	»	8
A celle d'Eragny, même département....	25,904	3	8
A celle de Sery, département de Loir-et-Cher.....	11,557	4	10
A celle de Roches, même département....	21,101	4	»
A celle d'Armaignes, département des Ardennes.....	15,851	»	»

A celle d'Arnicourt, même département....	45,936 l.	» s.	» d.
A celle de Corny-la-Ville, même département.....	47,993	»	»
A celle de Fleury-sur-Aisne, même département.....	16,117	4	»
A celle de Gomont, même département....	6,556	»	»
A celle de Justine, même département....	23,344	8	»
A celle de Neuvelise, même département....	22,396	»	»
A celle de Renneville, même département....	80,176	12	»
A celle de Sorbon, même département....	22,906	8	»
A celle d'Agnès-lès-Duisans, département du Pas-de-Calais.....	28,666	»	»
A celle de Mouchy-le-Pieux, même département.....	116,479	12	10
A celle de Villerval, même département....	34,835	10	8
A celle de Beaumetz-lès-Cambrai, même département.....	37,120	15	8
A celle de Morchies, même département....	92,546	17	»
A celle de Palluel, même département....	79,146	»	»
A celle de Sauchy-Lestree, même département.....	111,073	14	»
A celle de Béthune, même département....	512,297	9	»
A celle de Buvi-gnies-Boieffles, même département.....	73,962	14	4
A celle de la Bussière, même département....	71,099	4	»
A celle de Divion,			

même département....	51,006	l.	8	s.	»	d.
A celle de Fresaye, même département....	3,922		19		4	
A celle de Fouquières, même département....	43,460		16		10	
A celle de Haillicourt, même département....	27,132		13		»	
A celle d'Houchin, même département....	20,721		8		8	
A celle de Lillers, même département....	63,628		»		»	
A celle d'Oignier, même département....	6,600		»		»	
A celle de Verguigneul, même département.....	17,029		3		10	
A celle de Magnicourt-sur-Ganche, même département.....	102,058		6		8	
A celle de Feron, département du Nord....	42,713		»		»	
A celle de Noyelle-sur-Sambre, même département.....	276,395		10		»	
A celle de Catillon, même département....	547,980		»		»	
A celle de Beuvry, même département....	98,394		8		2	
A celle de Montigny, même département....	103,967		17		6	
A celle de Villereau, même département....	73,400		»		»	
A celles de Lamballe et de Noyal, département des Côtes-du-Nord.	154,129		18		4	
A celle de Saint-Brieuc, même département.....	551,652		»		»	
A celles de Plomelin et Plugufan, département du Finistère....	129,564		9		»	
A celles de Bodivit, Combrit, Quimper, Saint-Evarzez, Loc-Maria, Erqué-Armel, Plugufan et Plomelin....	94,913		14		»	
A celles d'Edern, Lothery, Pionevez, Posan, Plomordien, Ploeven, Locornan, Glochar, Trégener, Quimper, Loc-Maria, Ergue-Armel, Landrevarsec, Briec, Hergue-Gaberic, Plogonec, Saint-Evarzel, Plomeur, Plogonec, Fouesnant, Mahallon, Lababon, Pouldroisic, Treguennec, Lanvern, Ploncourt, Plouard, Plouhan, Meithard, Pouldregat, Moelan, pour.....	142,751		6		»	
A celle de Quimper, pour.....	210,555		»		»	
A celle de Nivillac, département du Morbihan.....	67,878		14		»	
A celle de Marzan, même département....	73,953		12		4	
A celle de Saint-Dolay, même département.	28,384		4		»	
A celle de Rochefort, même département....	83,270		4		8	
A la municipalité de						

Hédé, département de l'Ille-et-Vilaine.....	20,324	l.	19	s.	»	d.
A celle de Blain, département de la Loire-Inférieure.....	31,861		10		»	
A celle de Vay, même département.....	16,165		15		8	
A celle du Gavre, même département....	2,443		4		6	
A celle de Fay, même département.....	14,360		10		»	
A celle de Nantes, même département....	4,379,967		»		»	
A celle de Paris....	5,158,275		6		»	
A celle d'Orsay, département de Seine-et-Oise.....	128,363		»		»	
A celle de Bièvres-le-Châtel, même département.....	253,323		»		»	
A celle de Rueil, même département....	11,339		»		»	
A celle de Villepreux, même département....	60,291		18		»	
A celle de Meudon, même département....	33,123		»		»	
A celle de Limours, même département....	30,867		»		»	
A celle de la Chapelle-Milon, même département.....	23,100		»		»	
A celle de Saint-Remi-lès-Chevreuses, même département.....	25,952		10		»	
A celle de Villiers-le-Bel, même département.	232,618		19		6	
A celle de Palaiseau, même département....	106,394		2		6	
A celle de Noisy-le-Grand, même département.....	70,001		16		8	
A celle de Luzarche, même département....	307,669		17		7	
A celle de Boissy-aux-Cailles, département de Seine-et-Marne.....	29,188		10		»	
A celle de Provins, même département....	1,069,075		4		4	
A celle de Chablis, département de l'Yonne..	161,717		12		»	
A celle de Beaugency, département de Loir-et-Cher.....	55,276		1		8	

Le tout ainsi qu'il est plus au long détaillé dans les décrets de vente et états d'estimation respectifs, annexés à la minute du procès-verbal de ce jour. »

M. Michelin. Il y a dans le département de l'Allier de très grandes forêts que la nation s'est réservées, dans l'enceinte desquelles se trouvent des fermes ou métairies ci-devant ecclésiastiques, qu'il serait très préjudiciable de vendre, parce que ce serait placer des dévastateurs dans ces forêts.

Je prie donc l'Assemblée d'ordonner à son comité d'aliénation de lui proposer un décret pour excepter ces fermes de la vente générale.

M. de Cernon. Je demande qu'on renvoie l'examen de l'observation du préopinant au comité des domaines.

(L'Assemblée, consultée, renvoie la proposition au comité des domaines, qui est chargé de